



# District Drôme Ardèche de Football

## Commission des Championnats et Coupes Seniors et Délégations



PROCÈS-VERBAL N°18

REUNION du 16 et 20 Janvier 2020

**Président :** DJEDOU Djamel

**Présents :** Éric THIVOLLE, Stéphan MONTALBANO, André GALLICE, Denis GLANDU. Bernard DELORME.

[competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr)

LA COMMISSION VOUS SOUHAITE A TOUS ET A TOUTES D'EXCELLENTE FÊTES DE FIN D'ANNEE

### A L'ATTENTION DES CLUBS

**Les poules de la phase 2 de la catégorie D5 seront disponibles très bientôt (pour la fin du mois) sur le site du District :**

= PHASE D5 ACCESSION

= PHASE D5 CHALLENGE

**APPEL A CANDIDATURE :** Les Clubs qui souhaitent proposer leurs installations pour les parties finales des différents championnats, pour la fin de saison, sont priés de se faire connaître, en envoyant un mail sur la boîte mail « compétitions seniors », et faire acte de candidature.

**DEMANDE DE DELEGUES :** Les demandes de délégués doivent nous parvenir suffisamment à l'avance pour permettre de répondre favorablement. Le nombre de délégués n'est pas extensible aussi les demandes officielles et écrites seront honorées en priorité.

**RAPPEL :** En cas de problème avec la FMI, prière d'en informer le District, en rédigeant un rapport de non utilisation de la FMI, qui se trouve dans les documents. Toutefois, il est impératif de faire une feuille papier à adresser au District en cas de non fonctionnement de celle-ci. **Les Clubs doivent anticiper et prévoir des feuilles de matchs vierges en cas de problème avec la FMI.**

**En cas de défaillance de la FMI, les Clubs ont l'obligation d'informer la commission du résultat de la rencontre par mail à l'issue de la rencontre.**

### **Toute modification devra respecter la chronologie du point 2 ci-dessous :**

2. Après entente préalable entre les clubs, toutes demandes d'avancement, d'inversion ou de changement d'horaire d'une rencontre devront obligatoirement respecter la chronologie suivante :
  - Entente préalable entre les clubs (par téléphone et confirmation de la réponse par mail).
  - Si les 2 clubs sont d'accord, saisie de la demande sur Footclubs par le club demandeur au plus tard 12 jours avant la date de la rencontre.

Toutes demandes faites avec d'autres moyens ne seront pas prises en compte.

**RAPPEL IMPORTANT :** Les demandes de modifications de dates de rencontres doivent nous parvenir impérativement dans un délai de 12 jours avant la rencontre officielle.

## FMI

Il apparaît que trop de feuilles de match Informatisées qui ne nous parviennent pas.

En cause principalement un mauvais paramétrage des coordonnées footclubs.

La Ligue vous a envoyé un mail vous rappelant les démarches à accomplir sur footclubs.

2<sup>ème</sup> rappel, pensez à communiquer le mot de passe des rencontres aux personnes présentes le jour du match.

**IMPORTANT FMI** : Penser à échanger les mots de passe et les identifiants, avec les différents utilisateurs de la tablette FMI.

A partir de ce jour, les clubs seront amendés pour non utilisation de la FMI. Sachez toutefois que la non utilisation répétitive de la FMI peut entraîner des retraits de points.

## CHAMPIONNAT D5 MODALITES D'ACCESSION

### **CHAMPIONNAT D5 EN 2 PHASES :**

Pour la seconde phase les poules seront composées, des 3 premières équipes de chaque poule de la première phase, ainsi que les X meilleurs 4<sup>ème</sup>, pour former 12 poules de 6 équipes.

Les autres équipes restantes de D5 disputeront le challenge D5 (X poules de X équipes).

A l'issue de la seconde phase, les premiers de chaque poule accéderont au niveau D4 (en cas de désistement ou d'impossibilité d'une équipe finissant 1<sup>ère</sup> de sa poule, le second de la dite poule prendra sa place. Si les 2 équipes finissant 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> de la poule ne peuvent accéder en D4 pour une raison quelconque, une équipe de D4 sera repêchée automatiquement).

## REFERENT D1 ET D2

Responsable : MONTALBANO Stéphan

## RESPONSABLE DELEGATION et REFERENT FMI

Responsable: Éric THIVOLLE

**Avis aux Clubs** : Pensez à vérifier le logiciel FMI (nouvelle version) pour une éventuelle mise à jour.

## REFERENT D3 et D4

Responsable : Bernard DELORME

## REFERENT D5

Responsable : André GALLICE

## COUPES RENE GIRAUD ET XAVIER BOUVIER

Responsable: Djamel DJEDOU

La rencontre de coupe René Giraud PEYRINS / ALBOUSSIERE faisant l'objet d'une instruction en commission de discipline, la rencontre de cadrage prévue le 26/01 est reportée, le Club de SARRAS ST VALLIER devra attendre la décision de celle-ci pour connaître son adversaire.

## FOOT DIVERSIFIE

Responsable : Denis GLANDU

### **COUPE « PAUL GATEAUD » :**

Match à rejouer suite à une coupure de courant.

RHONE CRUSSOL 07/ US. VEORE MONTOISON le jeudi 30 janvier 2020, stade des Combes GUILHERAND GRANGES.

### **CHALLENGE FOOT DIVERSIFIE :**

Match de cadrage : ASPTT VALENCE / VALENCE MEDICAL le lundi 27 janvier 2020 à 21h, stade Jean Perdrix.

### **INFO :**

Vu le nombre de rencontres remises en raison des intempéries, vous devez consulter le calendrier, les dates des matches ayant changées.

## VETERANS

Responsables : André GALLICE - Stéphan MONTALBANO

Le tirage au sort de la Coupe Vétérans a été effectué ce jour par Mr DELORME.

Les matchs devront se jouer impérativement le **7 février 2020**.

**L'utilisation de la FMI est obligatoire.**

## FUTSAL

Responsable : Stéphan MONTALBANO